

31 Juillet 1890.

PRESSE
2 BOULEVARD ST-GERMAIN.

Monsieur le directeur de la rédaction de l'Association à Québec,

Monsieur,

Je viens, au nom de l'Œuvre des Cercles Catholiques d'ouvriers de France, saluer la vaillante feuille qui se fonde à Québec, sous le nom de "l'Association, journal d'économie sociale." C'est presque notre nom, puisque notre Revue doctrinale s'appelle l'Association catholique.—C'est tout à fait notre ligne et notre foi, à en juger par le BONJOUR adressé au public.—"Où Dieu ne règne pas, il n'y a point d'économie, ni individuelle, ni domestique, ni sociale." Nous ne disons pas autre chose que cela depuis vingt ans.

C'est un bonheur pour nous d'entendre retentir au-delà de l'Océan l'écho de nos appels aux "hommes de bonne volonté." Mais cet écho est en même temps la voix d'une nation qui tient à la patrie française par les liens du sang, et à notre salut amical nous ajoutons l'étreinte d'une cordiale affection.

La Corporation, organe hebdomadaire de l'Œuvre des Cercles accepterait avec joie un échange avec l'Association.

Veuillez agréer, monsieur le directeur et honorable collègue, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

V.-A. MAROLLES,

Directeur de la presse
de l'Œuvre des Cercles.

et nous, qui comptons même tout notre sang pour rien, lorsqu'il s'agit de maintenir ici l'idée française, nous laisserions disparaître cette publication qui est tout à notre honneur? Elle n'est pas de peu d'importance, cette revue: elle est pour l'histoire des productions naturelles de notre pays, ce que sont les écrits des Jésuites, de Garneau, de Ferland, pour notre histoire politique et religieuse.

Nous savons, de science personnelle, que le *Naturaliste* jouit d'une renommée fort avantageuse même aux Etats-Unis, même en Europe. C'est par lui que notre petit peuple a sa voix, dans ce grand concert scientifique de l'univers, dont notre siècle se glorifie avec raison.

Non, nous ne laisserons pas s'éteindre le *Naturaliste*. Ici, par exemple, entendons-nous bien.

Nous souhaitons sincèrement que les abonnés arrivent par milliers et par dizaines de milliers au *Naturaliste Canadien*, et que son rédacteur-proprétaire, accablé de demandes d'abonnements et obligé de consacrer tout son temps à cette correspondance inattendue, se voie forcé de faire appel au public pour qu'on le laisse un peu étudier ses chers insectes, mollusques, &c. Mais ces vœux ne sont pas près d'être réalisés. Les revues littéraires, on le sait, ont peine à se sortir, au milieu de notre peuple qui pourtant passe pour aimer tant les choses de l'esprit. Or, comment voulez-vous qu'une revue scientifique puisse recruter ici beaucoup d'adeptes, lorsqu'un si petit nombre d'entre nous se livrent à l'étude des sciences?

Donc, quand nous disons que nous ne laisserons pas périr le *Naturaliste*, nous comptons peu sur les individus, et beaucoup sur la communauté, c'est-à-dire sur le gouvernement de la Province. Et sauf de rares exceptions, nos gouvernants ont aidé, depuis 1869, au soutien de la publication. Nous n'avons pas crainte que le présent gouvernement adopte une conduite différente. L'honorable M. Mercier, qui ne perd jamais une occasion de manifester son dévouement à la cause de l'instruction publique, n'ira certainement pas frapper de mort notre unique revue scientifique, pour économiser quelques centaines de piastres par année; lui-même fait si légitimement le champion de l'influence française en ce pays, ne va pas pour si peu laisser périr une œuvre qui fait tant d'honneur à notre race sur ce continent et en Europe.

Nous avons d'autant moins de crainte que l'allocation ordinaire du *Naturaliste*

jugement de la postérité.

En effet, elle passe pour avoir du jugement, la postérité. C'est elle, le grand tribunal qui se trompe rarement, et qui remet les choses et les gens à leur place en ce monde. Savez-vous ce qu'elle dira du rédacteur du *Naturaliste*? Sans doute elle reconnaîtra en lui le père de l'histoire naturelle en Canada, en un mot le *Linnée canadien*? Pour sûr, elle estimera ses œuvres au poids de l'or. Et aussi, par une juste rétribution, elle flétrira ces deux administrations provinciales de 1879 et de 1883, dont l'aveugle mesquinerie nous a privés de deux ou trois volumes du *Naturaliste*, c'est-à-dire d'une foule de connaissances sur l'histoire naturelle de notre pays: ceci, c'est une perte nationale, et peut-être irréparable.

Le gouvernement Mercier, nous en avons la conviction, sera mieux inspiré. Non-seulement, il ne refusera pas le faible secours qu'il a promis, mais il l'augmentera de beaucoup, espérons-le. Et la postérité, qui aura à inscrire à son crédit plusieurs œuvres glorieuses, ne manquera pas de le féliciter et de le remercier aussi des cinq ou dix volumes que sa protection éclairée aura permis à notre *Linnée canadien* d'écrire encore!

Nos Relations avec la Jamaïque

(Du *Moniteur du Commerce*)

Le gouvernement fédéral a choisi M. Adam Brown, le député de Hamilton, comme commissaire devant représenter le Canada à l'exposition générale qui s'ouvrira en janvier prochain à la Jamaïque. Il est donc de la plus haute importance que l'industrie canadienne soit bien représentée à cette exposition en vue de la nouvelle situation qui lui sera faite par l'application du tarif douanier américain actuellement discuté au Sénat. La ligne directe des paquebots subventionnée par le gouvernement pour voyager entre St-Jean, N. B., Halifax et les Antilles facilitera beaucoup l'expédition des colis que l'on voudra adresser à l'exposition ainsi que le voyage des industriels qui voudront s'y rendre. Il apparaîtrait que le gouvernement a l'intention de payer lui-même les frets sur les articles admis à cette exposition, et il y a lieu d'espérer que les manufacturiers et les agriculteurs du Canada feront un effort

eux, il n'en est pas moins vrai que nous devons faire tout en notre pouvoir pour chercher à étendre nos relations au loin et trouver des marchés où nos produits puissent s'écouler aisément. Et il n'en manque pas de ces marchés où les bois, les bestiaux, les blés et les poissons du Canada seront facilement acceptés en concurrence avec les produits analogues des autres pays.

Le gouvernement du Canada a bien fait en cherchant à encourager avec les pays méridionaux un commerce d'exportation trop négligé jusqu'à aujourd'hui, il faut bien l'avouer, par nos négociants canadiens.

ÇA ET LÀ

Aux Etats-Unis, c'est comme au Canada: l'on y trouve des gens qui veulent tout avoir et ne rien payer. Cette réflexion nous est suggérée par ce que rapporte l'*Insurance News*, de Philadelphie, de certains héritiers qui réclament d'une compagnie d'assurance le paiement d'une police dont leur auteur avait négligé de payer les primes. Pourtant, leurs droits sont bien fondés: la police existe, ils en connaissent la date, et la valeur promise; l'assuré s'était soumis à toutes les conditions, excepté à l'essentielle qui lui imposait de payer régulièrement les primes stipulées! Il n'en avait payé qu'une seule, croyant que cela l'acquittait pour toute sa vie. Ces pauvres héritiers vont exposer leurs étonnants griefs à Thémis; non contents de ne pas recevoir ce qui ne leur est pas dû, ils assument des frais nouveaux pour apprendre un peu de droit usuel. Grand bien leur fasse!

Nous revenons à ces pauvres héritiers, et grâce à eux, à un nouvel *humbug* faisant un tas de victimes sous ce magique soleil des Etats-Unis, qui éclaire toutes les *libertés*! C'est du *Progressive Benefit Order* dont il s'agit. A quiconque leur paie 10 sous par jour ou \$36.50 par année, les officiers de cet ordre s'engagent à lui donner en retour \$100 au bout de l'an! Bien plus: si l'on ne juge pas d'une rapidité assez